

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU 23 MAI 2011

L'an deux mil onze, le vingt-trois mai, à vingt heures quarante, le conseil municipal légalement convoqué, s'est assemblé en mairie de Fleury-Mérogis, en séance ordinaire, sous la présidence de David DERROUET, Maire.

**Date de convocation :**  
17/05/2011

**Date d'affichage :**  
17/05/2011

**En exercice :** 29

**Présents :** 21

**Votants :** 26

**Présents :** David DERROUET, Aline CABEZA, Jean-Marc FRESIL, Claude BOUTIN, Frédéric DUFOSSE, Nadia LE GUERN, Didier RAJOBSON, Alexandra LE FOLL, Didier RAYNEAU, Jamila CHAKIR, Joseph JASMIN, Jean-Eugène LOUZIENI, Boury DIOUF, Kamel MEDNINI, Karine RANVIER, Marina RAMOS-SCHMITT, Michel HUMBERT, Hervé CORZANI, Annie SALTZMANN, Abdel YASSINE, Dominique VINCENT

**Excusés :** Nathalie BATARD pouvoir à Nadia LE GUERN, Boualem BENAOUA, AOUAD Kheira, THIEL Pascal, CHABOT Martine pouvoir à Jamila CHAKIR, Laurence LESPINARD pouvoir à Frédéric DUFOSSE, Gaëlle DIOUF pouvoir à Boury DIOUF, Martine GUYOT pouvoir à Michel HUMBERT

**Secrétaire de séance :** Karine RANVIER

### COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

- Vu la délibération du Conseil municipal du 15 mars 2010 déléguant au Maire un certain nombre d'attribution conformément à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales, Vu l'article L 2122-23 précisant que le Maire doit en rendre compte à chacune des réunions du conseil municipal, et informe des décisions suivantes :
- 44/11 Convention avec le photographe Marcel Marques dans le cadre de la journée de la femme du 8 mars 2011 pour 1850€
  - 45/11 Marché en procédure adaptée pour la fourniture de matériels et matériaux de voirie avec la société dicorep
  - 46/11 Marché en procédure adaptée pour l'entretien et la réparation des extincteurs et désenfumage avec la société UTC Fire sécurité services
  - 47/11 Marché en procédure adaptée pour les vérifications périodiques avec la société Bureau Veritas
  - 48/11 Marché en procédure adaptée pour l'entretien la maintenance et la réparation des aires de jeux avec la société Kompan
  - 49/11 Marché en procédure adaptée pour l'entretien des terrains de sports avec la société Sotren
  - 50/11 Marché en procédure adaptée pour la fourniture de matériels et matériaux des espaces verts avec la société Guilebert
  - 51/11 Marché en procédure adaptée pour la fourniture de plantes annuelles ou et tapis fleuris avec la société floriades de l'Arnon
  - 52/11 Marché en procédure adaptée pour la mise en culture de plantes en jardinière bacs et vasques avec la société » GCP evras
  - 53/11 Marché en procédure adaptée pour mission de géomètre avec la société ATGD
  - 54/11 Nomination d'un mandataire suppléant pour la régie regroupé des recettes du secteur enfance scolaire
  - 55/11 Marché en procédure adaptée pour le traitement phytosanitaire avec société forêt de l'île de France
  - 56/11 Frais de restauration 2010/2011 commune de Viry Chatillon 1000 €
  - 57/11 Marché en procédure adaptée pour l'achat d'équipement de lingerie avec la sté RAGUENEAU pour un montant de 7056.40 €
  - 58/11 Pratique sportive du Badminton le mercredi 20 avril
  - 59/11 Convention pour l'animation des ateliers création chansons du 7 mai au 30 juin 2011 pour un montant de 2800 € TTC avec l'association TIDAM CIE
  - 60/11 Convention pour l'animation des ateliers création chansons du 1<sup>er</sup> juillet au 17 septembre pour un montant de 4400 € TTC avec l'association TIDAM CIE
  - 61/11 Convention pour l'animation des ateliers création chansons du 17 septembre et 25 octobre pour un montant de 3700 € TTC avec l'association TIDAM CIE
  - 62/11 Convention pour l'animation des ateliers création chansons du 22 Octobre au 26 novembre 2011 pour un montant de 1100 € TTC avec l'association TIDAM CIE
  - 63/11 Marché en procédure adaptée pour remise en état suite à l'incendie du chalet jeunesse avec la société LA PESSIERE pour un montant de 20400 € HT
  - 64/11 Contrat de cession avec los production SARL le 29 avril 2011 pour un montant de 2665.99 €
  - 65/11 Convention avec l'association DIKED le 30 avril 2011 pour un montant de 500 €
  - 66/11 Contrat de prestation avec l'association culturelle bretonne ARMOR ARGOAT le 7 mai 2011 pour

un montant de 1000 €

67/11 Convention pour un stage de danse et expression corporelle du 18/04 au 22/04/2011 pour un montant TTC de 4176.89 € avec ONSTAP

68/11 Contrat de cession pour un spectacle « parce qu'on ne va pas lâcher » avec l'association ONSTAP le samedi 30 avril pour un montant de 4295.00 €

69/11 Convention frais de scolarité ville de Palaiseau pour un montant de 2300 €

70/11 Signature d'une convention avec l'association il était une fois pour la mise en place d'ateliers FLE

71/11 Signature d'un bail précaire entre la ville de Fleury et Madame Sadio

72/11 Convention avec l'association Jean KIDAMA le 30 avril 2011 pour un montant de 300 €

73/11 Convention pour la mise en place de chèque vacances ANCV pour un montant de 2545 €

74/11 convention avec Josue et Jean le 29/04/11 pour un montant de 600€

75/11 convention avec l'association riders le 30/04/11 pour la somme 1908,74€

76/11 Contrat de cession avec la cie ouragane du 9 au 14 mai 2011 pour un montant de 4620.06 €

77/11 Convention pour l'organisation d'un stage PSC 1 prévention et secours physique de niveau le 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2011 Pour un montant de 670 €

78/11 Marché en procédure adaptée pour l'installation des alarmes intrusions, incendies, des contrôles d'accès et des vidéos surveillances avec euro technic-action

79/11 Marché en procédure adaptée pour l'entretien, contrôle et réparation des alarmes, intrusions, incendies, des contrôles d'accès et des vidéos surveillances avec euro technic-action

80/11 Convention de formation avec NV formation pour autorisation de conduite R3893 pour un montant de 730 €

81/11 Convention de formation avec NV formation pour autorisation de conduite R 372 4 pour un montant de 1500 €

82/11 Avenant n°2 au contrat de cession avec l'association ONSTAP

83/11 Formation autorisation de Conduite R390 avec NV formation pour 246 €

84/11 Convention avec CTR

85/11 pour une convention pour l'animation d'atelier d'initiations aux arts du cirque avec les frères kazamarof le 18 et 19 mai 2011 pour la somme de 861 euros

86/11 contrat de cession pour le spectacle gadalka avec la compagnie kazamarof du 17 au 22 mai 2011 pour la somme de 8002 euros et 18 cts

87/11 signature d'un contrat de garantie de travaux de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> tranche

88/11 Signature d'un contrat avec SVP

89/11 Convention avec mairie info guide de la ville

90/11 Signature d'un bail avec Madame Valérie Provost masseur kiné au centre médical

91/11 Création d'une régie recette temporaire au service enfance scolaire

92/11 Nomination d'un régisseur titulaire pour la régie temporaire du service enfance scolaire

Monsieur le Maire présente le schéma directeur haut débit

## **N° 2 – PRESENTATION DU RAPPORT SUR L'UTILISATION DES DOTATIONS DSU ET FSIDF SUR L'EXERCICE 2010**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

**APPROUVE** les deux tableaux ci-annexés relatifs à l'utilisation des deux dotations susmentionnées.

**Pour : 20 voix**

**Abstention : 6 voix (Michel HUMBERT, Martine GUYOT pouvoir à Michel HUMBERT, Hervé CORZANI, Annie SALTZMANN, Dominique VINCENT, Abdel YASSINE)**

### DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE 2010

Département : Essonne

Commune de Fleury-Mérogis

Montant du D.S.U. perçu : 837 040,00 €

(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Domaine d'intervention (santé, social, sportif, culturel, éducatif, logement...)	Localisation (quartiers classés DSQ, DSU, autres)	Equipement : construction, travaux, acquisition de matériels...	Fonctionnement : subvention à une association, animation ....	Montant global H.T.	Dont DSU	Autres concours financiers	Financement commune	% DSU
Equipements salle des sports	Quartier prioritaire et ZUS	Construction		15 096,91 €	5 000,00 €	0,00 €	10 096,91 €	33,12%
Equipements des écoles	Quartier prioritaire et ZUS	Equipements		30 134,67 €	5 000,00 €	0,00 €	25 134,67 €	16,59%
Travaux et Equipements de la restauration scolaire	Quartier prioritaire et ZUS	Travaux		80 928,58 €	20 000,00 €	0,00 €	60 928,58 €	24,71%
Joncs marins	Quartier prioritaire et ZUS	Travaux		1 230 301,16 €	501 551,00 €	0,00 €	728 750,16 €	40,77%
Equipements maison petite enfance	Quartier prioritaire et ZUS	Equipements		30 590,51 €	4 000,00 €	0,00 €	26 590,51 €	13,08%

Voiries et trottoirs communaux	Quartier prioritaire et ZUS	Travaux		351 081,23 €	141 489,00 €	0,00 €	209 592,23 €	40,30%
Achat matériel de transports	Quartier prioritaire et ZUS	Equipements		179 867,89 €	50 000,00 €	0,00 €	129 867,89 €	27,80%
Equipements du service culturel	Quartier prioritaire et ZUS	Equipements		43 564,14 €	10 000,00 €	0,00 €	33 564,14 €	22,95%
Equipements du centre de loisirs	Quartier prioritaire et ZUS	Equipements		12 177,00 €	4 000,00 €	0,00 €	8 177,00 €	32,85%
Construction et équipements de publics	Quartier prioritaire et ZUS	Travaux		296 956,00 €	90 000,00 €	0,00 €	206 956,00 €	30,31%
Equipements des services en informatique	Quartier prioritaire et ZUS	Equipements		32 982,00 €	6 000,00 €	0,00 €	26 982,00 €	18,19%
				2 303 680,09 €	837 040,00 €	0,00 €	1 466 640,09 €	36,33%

FONDS DE SOLIDARITE DES COMMUNES DE LA REGION ILE DE FRANCE 2010

Département : Essonne

Commune : Fleury-Mérogis

Montant FSRIF : perçu 44619.00 €

(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Localisation (quartiers classés DSQ, DSU, autres)	Equipement : construction, travaux, acquisition de matériels....	Fonctionnement : subvention à une association, animation ....	Montant global H.T.	Dont FSRIF	Autres concours financiers	Financement commune	% FSRIF (6)/(5)
Quartier prioritaire et ZUS	Construction		15 096,91 €	3 000,00 €	0,00 €	12 096,91 €	19,87%
Quartier prioritaire et ZUS	Equipements		30 134,67 €	9 000,00 €	0,00 €	21 134,67 €	29,87%
Quartier prioritaire et ZUS	Travaux		80 928,28 €	15 000,00 €	0,00 €	65 928,28 €	18,53%
Quartier prioritaire et ZUS	Travaux		1 230 301,16 €	261 619,00 €	0,00 €	968 682,16 €	21,26%
Quartier prioritaire et ZUS	Equipements		30 590,51 €	6 000,00 €	0,00 €	24 590,51 €	19,61%
Quartier prioritaire et ZUS	Travaux		351 081,23 €	100 000,00 €	0,00 €	251 081,23 €	28,48%
Quartier prioritaire et ZUS	Equipements		179 867,89 €	40 000,00 €	0,00 €	139 867,89 €	22,24%
Quartier prioritaire et ZUS	Equipements		43 564,14 €	10 000,00 €	0,00 €	33 564,14 €	22,95%
			1 961 564,79 €	444 619,00 €	0,00 €	1 516 945,79 €	22,67%

**N°3– cession de terrains communaux de la Croix Blanche à la Communauté d'agglomération du Val d'Orge (AN 244 p et AN 29 p)**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

**AUTORISE** le Maire à vendre au bénéfice de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge les parcelles AN 244 p (181 m<sup>2</sup>) et AN 29 p (525 m<sup>2</sup>) au prix de 100 €/m<sup>2</sup>.

**AUTORISE** le Maire à signer l'acte de vente ainsi que tout document afférent à la cession des parcelles, objet de la présente.

**AUTORISE** le Président de la Communauté d'agglomération du val d'Orge à déposer une déclaration préalable de division.

**DIT** que le prix total de la cession est de 70 600€ au bénéfice de la Commune.

**PRECISE** que tout frais générés par ce projet communautaire (géomètre, notaire etc.) sera à la charge de son maître d'ouvrage.

**N°4 -DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**DECIDE** de solliciter une aide financière auprès du Conseil général au titre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

**N°5 - DEMANDE DE SUBVENTION EN INVESTISSEMENT POUR LA RENOVATION DE LA CRECHE COLLECTIVE ET LA HALTE GARDERIE**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**SOLLICITE** la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Général pour l'attribution d'une subvention d'investissement la plus élevée possible tant pour les travaux que pour le matériel et le mobilier

**AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tous les documents afférents à la subvention

**DIT** que les dépenses sont inscrites au budget communal

**N°6 - DEMANDE DE SUBVENTION EN INVESTISSEMENT POUR LA RENOVATION DU CENTRE DE LOISIRS « la ferme »**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**SOLLICITE** la Caisse d'Allocations Familiales pour l'attribution d'une subvention d'investissement la plus élevée possible tant pour les travaux que pour le matériel et le mobilier

**AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tous les documents afférents à la subvention

**DIT** que les dépenses sont inscrites au budget communal

**N° 7 – PROPOSITION ET EXAMEN DE LA NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE APPLICABLE AUX PRESTATIONS PROPOSEES PAR LE SERVICE MUNICIPAL JEUNESSE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

**DECIDE** d'appliquer, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2011 pour une durée d'un an, l'ensemble des tarifs annexés à la présente délibération pour le service jeunesse

Pour : 25 voix

Contre : 1 voix (Abdel YASSINE)

**N°8 – POSSIBILITE DE PAIEMENT DES HEURES SUPPLEMENTAIRES DES ASSISTANTES MATERNELLES**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**DIT** que les assistantes maternelles peuvent être rémunérées en cas de travail effectif au-delà des 45 heures hebdomadaires

**DIT** que les crédits seront prévus au budget de la ville.

**N°9 – CREATION 3 EMPLOIS « AIDE A LA TRAVERSEE » A TEMPS NON COMPLET 8H00 HEBDO.**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

<b>CREER</b>	<b>Date de création</b>	<b>Taux D'emploi</b>
3 emplois « Aide à la traversée »	23/05/2011	22.86%

**DIT** que le niveau de rémunération et que le régime indemnitaire seront basés sur le grade d'adjoint d'animation de 1<sup>ère</sup> classe indice brut 310.

**DIT** que les crédits sont prévus au budget primitif 2011 de la ville.

**N°1 – CREATION DE 3 POSTES D'APPRENTIS**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**FIXE** ainsi le nombre de contrats d'apprentissage en cours à 5.

**DECIDE** de conclure 3 contrats d'apprentissage pour 3 étudiants pour leur durée d'obtention de leur diplôme,

**AUTORISE** le Maire à signer les contrats d'apprentissage qui prendront effet à compter du 01 septembre 2011

**DIT** que la rémunération sera celle prévue par les textes et notamment celui du décret 93-162 du 2 février 1993

**DIT** que la dite délibération est reconductible.

**DIT** que les crédits seront prévus au budget 2011 de la ville.

**N°11 – CREATION D'UN EMPLOI D'AGENT POLYVALENT CONDUCTEUR DE BUS**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

<b>CREER un emploi</b>	<b>Date de création</b>	<b>Taux d'emploi</b>
agent polyvalent conducteur de bus.	01/06/2011	100%

**DIT** que le régime indemnitaire sera celui applicable au grade

**DIT** que les crédits seront prévus au budget 2011 de la ville.

**N°12 – GRATIFICATION DES STAGIAIRES DE L'ENSEIGNEMENT**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**DECIDE** de fixer une gratification égale à 12,5 % du plafond horaire de la sécurité sociale aux stagiaires de l'enseignement dont le stage est d'une durée supérieure à 2 mois et 40 jours de présence effective.

**DIT** que les crédits seront prévus au budget 2011 de la ville.

**N° 13 - REGIE TEMPORAIRE CONCERT NOAH**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

**AUTORISE** la commune de Fleury-Mérogis à acheter des places pour le concert de Yannick NOAH au tarif de 20€ à la CAVO afin de les revendre aux familles floriacumoises sur la base de 5 billets maximum par foyer et de créer une régie de recettes temporaire à cet effet.

**DECIDE** que le prix d'achat sera fonction du quotient familial de la famille selon le tableau ci-dessous.

QUOTIENTS	TARIF
1 à 218	5€
219 à 492	10€
493 à 919	15€
> à 920	20€

**DIT** que les crédits nécessaires tant en dépenses qu'en recettes seront inscrits au budget 2011.

**Pour : 20 voix**

**Contre : 4 voix (Hervé CORZANI, Annie SALTMANN, Dominique VINCENT, Abdel YASSINE)**

**Abstention : 2 voix (Michel HUMBERT, Martine GUYOT pouvoir à Michel HUMBERT)**

**N° 14 - RENOUELEMENT DU PRINCIPE DES SEJOURS ETE 2011**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**DECIDE** le renouvellement des séjours Eté pour l'année 2011.

**AUTORISE** le Maire à signer toute convention qui pourrait intervenir

**DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2011 de la ville.

**N° 15- DEMANDE DE SUBVENTION EN INVESTISSEMENT POUR LES TRAVAUX**

**D'AMENAGEMENT DU « CHALET »**

**SERVICE JEUNESSE**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**SOLLICITE** la Caisse d'Allocations Familiales pour l'attribution d'une subvention d'investissement la plus élevée possible tant pour les travaux que pour le matériel et le mobilier

**AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tous les documents afférents à la subvention

**DIT** que les dépenses sont inscrites au budget communal

Séance levée à 22 h 30